

Peu de soutien européen à l'agriculture des P.-O.

Avec une aide de 27,2 millions d'euros, le département ne bénéficie que très peu de la manne financière générée par la politique agricole commune.



Depuis 1962, date de sa mise en oeuvre, la politique agricole commune a connu bien des évolutions.

Mais les Pyrénées-Orientales n'ont guère bénéficié de cette "solidarité financière".

Voilà plus de quarante ans, les agriculteurs représentaient 22 % de la population active et 10 % du produit intérieur brut.

Il fallait alors reconstruire et redonner à l'Europe son autosuffisance alimentaire. Aujourd'hui pour la plupart des filières, surproduction oblige, nous n'en sommes plus là.

Il faut produire mieux, s'adapter aux contextes internationaux, préserver l'environnement et privilégier la qualité comme le développement durable. Si la Politique agricole commune (PAC) est un choix politique qui tend depuis plus de quatre décennies à préserver l'agriculture, le département, du fait de ses productions, ne bénéficie guère de cette manne qui ponctionne tout de même chaque année quelque 56,87 milliards d'euros sur le budget européen, soit 47 % de l'enveloppe globale. **27,2 millions d'euros pour le département** La France, quant à elle, bénéficie de ce soutien à hauteur de 10,1 milliards d'euros. Sur le plan national devant les Alpes-Maritimes, le territoire de Belfort, la Corse du sud et le Var, les P.O. arrivent en queue de peloton avec seulement 27,2 millions d'euros, soit 0,27 % de l'enveloppe nationale.

Rien à voir avec le département de l'Aveyron, par exemple, qui totalise à lui seul 240,46 millions d'euros d'aides européennes pour son agriculture.

Sur la part qui est attribuée aux P.-O., 19,7 millions sont orientés vers la viticulture, 4 vers le secteur des fruits et légumes et 3,5 vers celui de l'élevage. 8 millions supplémentaires sont destinés au développement rural. **Pour un rééquilibrage des aides.**

Pour Myriam Cormary-Bourrel, directrice de la Chambre d'agriculture, la menace de suppression des aides qui plane à l'horizon 2013 n'est pas fondée : *"Même si notre département est un des plus mal lotis, plus globalement la société doit savoir à quoi elle s'expose si elle ne soutient pas son agriculture. Car il faut considérer l'impact environnemental d'une part et tout ce que coûterait au contribuable l'entretien du territoire effectué jusqu'à présent par le paysan.*

Mais il faut aussi prendre en compte l'aspect alimentaire qui semble ne plus être une préoccupation majeure mais qui pourrait le redevenir un jour comme nous le constatons dans d'autres régions du globe. Au regard de ce que l'on importe et de ce que l'on ne contrôle pas

systématiquement, un pays ne doit jamais perdre sa capacité en terme d'autosuffisance alimentaire. Enfin, ne l'oublions pas, le maintien in situ de notre agriculture et de ses filières traditionnelles joue un rôle non négligeable dans l'équilibre social d'une région donnée, que ce soit en zone rurale ou périurbaine... " A ce titre, la Chambre d'agriculture des P.-O. s'est clairement positionnée pour un rééquilibrage des aides PAC en faveur des productions méditerranéennes. Au regard bien sûr des difficultés que traversent la plupart de nos productions et au regard des distorsions budgétaires consenties au sein d'une même profession sur le plan national.

Jean-Paul Pelras